

DEPARTEMENT DES AFFAIRES JURIDIQUES
Décision : DAJ2024-532

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2009-93
relative à l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2013-99
relative à l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-132
relative à l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2015-188
relative à l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2018-289
relative à l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2019-229
relative à l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-123
relative à l'unité mixte de recherche U 974 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-346
relative à l'unité mixte de recherche U 974 ;

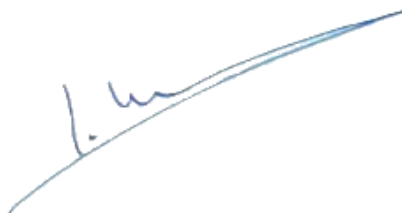
Vu la décision Inserm n° DAJ2024-347
relative à l'unité mixte de recherche U 974 ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Denis FURLING est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche U974, intitulée « Centre de recherches en myologie », jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

Didier Samuel



Président-directeur général de l'Inserm